

Numéro 4

APR 24 1987

Mars 1987

## SAUVEGARDER LA PAIX ET LA LIBERTÉ: LA DISSUASION NUCLÉAIRE ET LA LIMITATION DES ARMEMENTS

par Lorne Green

À l'heure actuelle, les Forces canadiennes ne possèdent aucun armement nucléaire. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Pendant deux décennies, en effet, soit entre novembre 1963 et juin 1984, les Forces canadiennes ont eu à leur disposition des moyens nucléaires. Peu à peu cependant, on s'est débarrassé des missiles *Honest John* et *Bomarc*, les avions de frappe nucléaire *CF-104* ont été reconvertis en avions d'attaque portant des armes conventionnelles, et les armes nucléaires de défense aérienne sont devenues superflues, le *CF-101* ayant été remplacé en 1984 par le *CF-18*. C'est ainsi qu'il n'y a plus aucun armement nucléaire sur le territoire canadien. Il reste cependant que nous sommes tenus, comme nos alliés occidentaux, de compter sur la doctrine de la dissuasion nucléaire pour garantir la paix et la liberté. Pour une population soucieuse de sa sécurité dans un monde de plus en plus complexe, il est important de comprendre les fondements de notre défense, de la dissuasion et, plus particulièrement, de la dissuasion nucléaire.

### LA PAIX, ET AUSSI. . .

L'état de paix et de liberté dont jouit la population canadienne ne saurait être considéré comme une chose acquise. La paix à laquelle nous aspirons va au-delà de la simple absence de guerre; au cours de sa visite en Grande-Bretagne, le pape Jean-Paul II a déclaré que la paix supposait un respect mutuel et des rapports de confiance entre les peuples et les nations, qu'elle nécessitait des relations de collaboration et des engagements. La paix ne peut en aucun cas être jugée définitive; elle doit constamment être recrée et entretenue, car il se trouvera toujours quelqu'un qui voudra la détruire.

Serait-il possible que la société canadienne connaisse un état de paix vraiment satisfaisant si cette

paix lui était imposée au prix de la liberté individuelle? Le libre arbitre dont ils disposent permet aux Canadiens et aux Canadiennes de se réaliser pleinement. Comme l'a écrit E.F. Schumacher, "l'homme ne peut véritablement être une personne et atteindre l'état de liberté que s'il peut faire usage de sa faculté de se connaître lui-même. C'est alors seulement qu'il vit; personne ni rien d'autre ne vit son existence pour lui."<sup>1</sup> Certes, le maintien de l'ordre social exige la présence de certaines forces, mais l'individu dans notre société a besoin de plus d'espace pour pouvoir s'épanouir. Albert Schweitzer comprenait profondément ce qu'il appelait "le culte de la vie", et il avait senti chez l'homme et la femme le besoin de se fabriquer, par leurs propres activités, des valeurs spirituelles et matérielles qui puissent contribuer à l'enrichissement de l'individu et de l'humanité.<sup>2</sup> Ainsi, la paix que goûte le peuple canadien est indissociable de la liberté individuelle, et les occasions qui nous sont offertes d'exercer cette liberté et de jouir de la paix, tant au niveau de la nation qu'à celui de la personne, sont plus nombreuses que dans la plupart des autres pays. Mais la liberté ne saurait, pas plus que la paix, être considérée comme un bien acquis; elle mérite d'être cultivée et mise à l'abri des forces de destruction qui la menacent. Par conséquent, tant que nous vivons dans un monde imparfait, il nous faudra prendre les mesures minimales qui s'imposent pour protéger les valeurs qui nous sont chères.

### LA PAIX ET LA LIBERTÉ MENACÉES

Il faut malheureusement reconnaître que la sécurité du Canada est aujourd'hui véritablement et sérieusement menacée; le danger provient de ceux qui, par intolérance ou par insécurité, pourraient chercher à imposer aux autres leurs propres valeurs politiques,

sociales ou économiques, au prix de la paix ou de la liberté, voire des deux. L'OTAN et le Pacte de Varsovie sont face à face dans une région qui constitue en quelque sorte une exception, puisqu'elle vit en paix au milieu d'un monde déchiré par la guerre. À mon avis, il est probable, sinon certain, que la dissuasion nucléaire explique l'absence de conflits dans les pays qui bénéficient de la protection du parapluie nucléaire, et le Canada est du nombre. Il incombe aux Canadiens et aux Canadiennes non seulement de se protéger contre le cataclysme qu'est la guerre, mais aussi de témoigner des assises morales d'une société libre.

Lord Chalfont a donné l'exemple éloquent de ce jeune homme qui avait participé aux États-Unis à une manifestation organisée dans un campus universitaire. Il portait une pancarte sur laquelle on pouvait lire: "Aucune cause ne vaut qu'on meure pour elle." Ce jeune homme fréquentait une université qui lui garantissait la liberté intellectuelle, on lui reconnaissait la liberté de réunion et la liberté d'exprimer ses opinions, même dissidentes. Le soir, il pouvait dormir sans craindre d'être réveillé en pleine nuit par des coups frappés à la porte. Croyait-il vraiment qu'aucun de ces avantages ne valait la peine qu'on le protège, voire qu'on donne sa vie pour lui? Le Canada a la chance de connaître la paix et la liberté, mais le pays ne serait pas ce qu'il est si la nation canadienne n'était pas disposée à défendre ces valeurs.

La défense des valeurs que nous cherchons à promouvoir ne peut pas se limiter au territoire compris entre les côtes de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Arctique. Les menaces qui pèsent sur les valeurs canadiennes viennent en effet de beaucoup plus loin. Le terrorisme international, par exemple, constitue un danger tout comme la remise en question des valeurs démocratiques dans d'autres pays du monde, en Europe occidentale ou ailleurs.

Même s'il est difficile d'évaluer avec certitude le montant des dépenses militaires de l'Union soviétique, il est évident que ce pays consacre à sa défense des sommes beaucoup plus importantes que les pays occidentaux, *en proportion* de l'économie nationale. Vu la taille des forces classiques et nucléaires de l'URSS et vu la nature de leur déploiement, il ne me paraît pas vraisemblable que ces arsenaux n'existent que pour assurer la défense; ils constituent par conséquent une menace pour la sécurité des gouvernements démocratiques.

En quoi une menace pesant sur le sort d'autres pays démocratiques importe-t-elle pour le bien être des Canadiens et Canadiennes? L'avenir de l'Amérique du Nord est-il réellement lié à celui du "Vieux Continent", par exemple? Le Canada resterait-il un pays aussi sûr s'il devait un jour y avoir en Grande-Bretagne le même degré de liberté qu'en Tchécoslovaquie ou si la France devenait une autre Pologne? Avec nos alliés occidentaux, nous voulons protéger les valeurs

démocratiques qui nous sont chères et qui, lorsqu'elles sont menacées en un lieu, le sont partout ailleurs.

Les parties signataires du Traité de l'Atlantique-Nord ont convenu "qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles, survenant en Europe ou en Amérique du Nord, sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties." Il en va de la sécurité nationale des pays membres de l'OTAN comme de leurs valeurs: une attaque dirigée contre l'une des parties menace toutes les autres. De quels pays pourrions-nous attendre qu'ils se joignent à nous pour défendre nos libertés sinon de ceux-là même qui partagent nos valeurs? Dans l'hypothèse d'une "soviétisation" d'États démocratiques, l'équilibre mondial des forces serait radicalement bouleversé, et le gouvernement du Canada aurait beaucoup plus de difficultés à offrir à la population les conditions de vie qu'elle désire. La paix et la liberté du Canada sont donc indissociablement liées à la défense de la paix et de la liberté en Europe et ailleurs dans le monde.

De par sa situation géographique et politique, le Canada ne peut rester à l'écart des rivalités opposant les deux blocs. Il nous faut donc affronter la menace et prendre les mesures qui s'imposent pour défendre notre pays et faire en sorte qu'il reste tel que nous le voulons.

## LA SÉCURITÉ COLLECTIVE

Aucun pays ne peut accroître sa sécurité en renonçant volontairement à ses moyens de défense ou en laissant d'autres nations le priver de sa souveraineté ou de ses valeurs. Le Canada a donc choisi librement de conclure des accords de sécurité collective avec des pays partageant ses idéaux, pour empêcher le déclenchement réel ou potentiel d'une guerre. L'effort collectif contribue ainsi à renforcer la défense de chaque partie signataire. Une alliance militaire avec des pays "amis" représente un moyen plus efficace et moins coûteux de défendre le Canada et ses intérêts que toute autre formule qui se limiterait à nos seuls moyens nationaux. La mise en commun de l'ensemble des moyens de défense offre la possibilité à chaque membre de l'alliance de choisir plus librement les rôles qu'il confiera à ses forces nationales. On peut envisager une certaine spécialisation des différents partenaires, dans la mesure où l'alliance reste dotée dans l'ensemble de moyens complets et diversifiés. Comme le font tous ses partenaires, le Canada compte donc sur la force collective et l'influence de l'alliance pour garantir sa sécurité.

La jouissance de ces avantages entraîne un certain nombre de responsabilités. Ainsi que l'a fait remarquer Hans Morgenthau, la sécurité collective exige des pays de l'alliance qu'ils renoncent à leurs égoïsmes nationaux et aux politiques mises en oeuvre pour les servir. Si l'on veut assurer une sécurité collective, il faut

que la politique des pays membres soit inspirée par un idéal d'assistance mutuelle et un esprit d'abnégation qui ne fléchira pas même s'il fallait consentir au sacrifice suprême, c'est-à-dire à la guerre, pour défendre cet idéal.<sup>3</sup> Le Canada accepte librement les risques et les responsabilités liés aux accords de sécurité collective qu'il a signés, au même titre qu'il en tire des avantages. S'il devait décider de faire cavalier seul, il aurait à supporter des responsabilités et des charges beaucoup plus lourdes, et son avenir serait beaucoup moins certain.

Parallèlement, les accords occidentaux de sécurité collective laissent aux signataires la possibilité d'influer sur l'élaboration conjointe d'une vaste gamme de mesures de sécurité, notamment dans le contexte de la limitation des armements. Le 15 janvier 1987, pendant une allocution prononcée devant l'*Empire Club de Toronto*, le ministre de la Défense nationale, M. Perrin Beatty, a souligné que, parce qu'il était prêt à assumer ses responsabilités au sein de l'Alliance de l'Atlantique-Nord, le Canada avait pu prendre part au processus d'Helsinki, assister à la Conférence de Stockholm sur le désarmement et les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité en Europe (CSCE), et contribuer au succès de cet événement. L'appartenance du Canada à l'OTAN lui permet de participer activement aux activités de la CSCE, aux négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe (MBFR) et aux consultations de l'Alliance sur la limitation des armements nucléaires.

## LA DISSUASION ET LE FACTEUR NUCLÉAIRE

Pour bien saisir pourquoi, en dernière analyse, nous comptons sur les armes nucléaires pour empêcher quiconque de déclencher ou de menacer de déclencher la guerre, il est indispensable de comprendre les fondements de la stratégie occidentale de dissuasion. En se dotant de forces crédibles, l'Occident cherche à persuader tout agresseur potentiel qu'il n'aurait rien à gagner en déclenchant une attaque, à quelque niveau que ce soit, ou encore en menaçant d'en lancer une. En d'autres termes, les risques que l'agresseur courrait seraient infiniment plus grands que tout avantage qu'il pourrait retirer d'une telle ligne de conduite. L'efficacité de la dissuasion étant liée à la crédibilité des forces, il importe de déployer des moyens appropriés, modernes et capables de survivre à une attaque éventuelle. Mais il n'est pas nécessaire de disposer exactement des mêmes armes que l'adversaire; il suffit que le défenseur montre qu'il serait déterminé à recourir à ces forces et capable de le faire, en temps opportun et de façon modulée, si la dissuasion devait échouer. La crédibilité de la dissuasion repose notamment sur une "posture" ou une structure militaire solide, diversifiée et flexible.

Les armes nucléaires ont une utilité politique fondamentale. Les membres de l'OTAN estiment que le recours à l'arme atomique pour assurer leur défense constituerait un changement qualitatif marqué par rapport à l'usage des seuls moyens conventionnels. Ainsi, en intégrant des armements nucléaires à ses forces de dissuasion et en montrant ouvertement qu'elle serait prête à s'en servir si la dissuasion échouait, l'OTAN formule un message politique clair: l'Ouest ne reculera devant aucune mesure pour sauvegarder l'intégrité de son territoire. L'OTAN s'efforcerait de contrer l'agression ennemie au plus bas niveau de violence possible. La nécessité de conserver en tout temps l'option du recours aux armes nucléaires constitue l'un des principes fondamentaux régissant l'Alliance.

Tant et aussi longtemps que la sécurité des pays de l'OTAN restera menacée par la suprématie des pays de l'Est en matière d'armes classiques et tant que l'Union soviétique disposera d'armes nucléaires pour conforter cette menace, l'OTAN devra compter sur la dissuasion nucléaire. En tant qu'alliance défensive, l'OTAN s'est toujours engagée à ne pas recourir à la *force* en premier. Toutefois, en cas d'attaque par les pays de l'Est, elle se réserverait le droit d'utiliser la première les armes nucléaires. L'objectif de cette option consiste, une fois de plus, à montrer clairement à l'adversaire qu'en attaquant ou en menaçant d'attaquer, à quelque niveau que ce soit, il s'exposerait à des risques d'escalade beaucoup trop grands.

Le général Bernard Rogers, Commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), a expliqué les failles de la stratégie du "non-recours en premier" aux armes nucléaires:

D'un point de vue militaire, il faut admettre que, même si elle se dotait de moyens conventionnels suffisants, l'OTAN ne pourrait jamais être *certaine* de pouvoir repousser une attaque classique sans qu'il y ait escalade. Compte tenu de cette réalité, il serait tout à fait déconseillé de renoncer à la stratégie de la riposte graduée en faveur d'une politique de "non-recours en premier" aux armes nucléaires. Qui plus est, en adoptant une telle politique, les forces de l'OTAN se priveraient d'un avantage tactique, dans la mesure où l'éventualité d'un recours aux armes nucléaires dissuaderait le Pacte de Varsovie de masser des forces classiques aux portes de l'OTAN en vue d'une attaque. En outre, si l'OTAN adoptait une politique de "non-recours en premier", l'Europe pourrait en conclure que les États-Unis ne sont plus aussi dévoués à la cause de sa sécurité et en déduire qu'elle n'est plus protégée par le parapluie nucléaire américain.

D'une façon plus générale encore, la politique de "non-recours en premier" comporte un défaut plus grave que tous les autres, à savoir qu'elle lèverait définitivement le doute quant à l'emploi des armes nucléaires par l'OTAN, élément qui fonde la stratégie de dissuasion de cette dernière. Avec la stratégie de la riposte graduée, l'agresseur potentiel ne peut pas prédire avec certitude comment l'OTAN réagirait en cas d'attaque. Si l'adversaire pense que l'OTAN peut recourir à l'arme nucléaire, il s'interrogera sérieusement quant à savoir si les avantages potentiels vaudraient les risques à prendre. Lever cette incertitude en optant pour une politique de "non-recours en premier" saperait considérablement la crédibilité des forces de dissuasion de l'OTAN.<sup>4</sup>

Il reste cependant qu'un renforcement des moyens classiques des pays occidentaux peut contribuer à relever le seuil nucléaire; l'OTAN conserverait malgré tout l'option de recourir à la solution nucléaire le cas échéant, et resterait tout aussi déterminée à le faire. En consolidant la force de dissuasion classique, l'OTAN réduirait la probabilité qu'on recoure jamais aux armes nucléaires.

### LA DISSUASION NUCLÉAIRE EST-ELLE MORALE?

La question de savoir s'il est moral de menacer de recourir aux armes nucléaires pour empêcher le déclenchement d'une guerre a fait l'objet de longs débats, parfois passionnés. John Nott, ancien ministre britannique de la Défense, a exprimé à ce sujet l'opinion suivante:

À mon avis, il serait certainement immoral d'envisager de recourir en premier aux armes nucléaires stratégiques pour lancer une attaque préemptive ou, d'une façon générale, pour appuyer une agression. Mais la menace de recourir à ces armes pour contrer une agression évoque un tout autre problème. Si la menace crédible d'une attaque nucléaire doit permettre d'éviter la guerre, je pense que l'enjeu dépasse les risques, et ce, en dépit des considérations éthiques complexes inhérentes à cette solution.<sup>5</sup>

L'évêque anglican de Londres (Grande-Bretagne), le Révérend Graham Leonard, a déclaré à ce sujet qu'il convenait d'établir une distinction entre les *valeurs* morales, qui définissent ce qu'est le bien, et les

*obligations* morales, qui nous dictent la conduite à suivre dans des situations données. Il arrive parfois que nous soyons déchirés entre ce que nous croyons être le bien et ce que nous estimons être une obligation morale à respecter pour protéger des valeurs humaines fondamentales qui sont menacées. Le choix peut se révéler extrêmement difficile à faire, mais il est inévitable. Tout en admettant que la guerre nucléaire représentait certes une perspective effroyable, l'évêque Leonard a conclu que, dans un monde devenu décadent, il pouvait être moralement acceptable de détenir et d'employer des armes nucléaires pour assumer ses responsabilités morales.<sup>6</sup> Nous vivons dans un monde déchu, et nous n'avons d'autre choix que d'accepter le fait que des guerres continuent d'éclater, que les armes nucléaires existent, que nul ne peut effacer les connaissances ayant permis de les fabriquer, et que certains pays menacent la paix et la liberté d'autres nations. Aussi regrettable que cela soit, il est aujourd'hui nécessaire de posséder des armes classiques et nucléaires pour garantir la dissuasion et défendre son territoire. Le pape Jean-Paul II a déclaré ce qui suit à l'occasion de la Session extraordinaire des Nations-Unies sur le désarmement, en juin 1982: "Dans les circonstances actuelles, la dissuasion fondée sur l'équilibre peut encore être considérée comme étant moralement acceptable, non pas en tant que fin, mais plutôt en tant que moyen d'en arriver progressivement au désarmement."

Il va sans dire que personne n'apprécie les armes nucléaires, leur pouvoir de destruction étant profondément inquiétant; nous voudrions tous qu'il soit possible de les éliminer en toute sécurité. Malheureusement, nos vœux ne suffiront pas à les faire disparaître. Nous étendre sur le sujet des terribles destructions qu'elles peuvent causer ne nous donne aucune indication quant aux moyens à prendre pour réduire notre dépendance à leur égard. Dans son ouvrage intitulé *Living With Nuclear Weapons*, le *Harvard Study Group* souligne que toutes les images d'Hiroshima et les visions des désastres futurs nous montrent ce qu'il faut éviter, mais ne nous disent pas comment l'éviter.<sup>7</sup> De toutes façons, comme l'a fait remarquer Hans Morgenthau, s'il est possible en théorie de bannir les armes nucléaires, il n'existe aucun moyen de faire disparaître les connaissances et les techniques ayant servi à les fabriquer. Tant et aussi longtemps que la méfiance régnera entre les pays, la menace d'une guerre nucléaire subsistera, même si l'on détruisait tous les stocks d'armes nucléaires.

### LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE SÛR À DES SEUILS INFÉRIEURS

Le Canada et ses partenaires occidentaux ne tiennent pas à se doter de plus d'armes que nécessaire

pour préserver la paix et la liberté. Ils cherchent à relever le seuil nucléaire, tant en améliorant leurs forces classiques qu'en favorisant la limitation des armements. Comme les médias accordent beaucoup d'attention aux programmes de modernisation des forces nucléaires alliées, certains oublieront peut-être que les stocks d'armes nucléaires occidentaux ont en fait considérablement diminué. Rares sont ceux qui savent, par exemple, que le mégatonnage total de l'arsenal stratégique américain diminue depuis des années. Par ailleurs, l'OTAN a réduit ses stocks nucléaires en Europe au cours des dernières années. Le processus même de modernisation des forces a permis, dans certains cas, d'abaisser les stocks d'armes nucléaires. Ainsi, l'introduction en Europe du système de défense aérienne *Patriot*, qui utilise des munitions classiques, a entraîné l'élimination progressive du système nucléaire *Nike-Hercules*. En 1979, quand l'OTAN a pris sa fameuse décision dite "de rattrapage", elle a unilatéralement retiré d'Europe 1 000 armes nucléaires tactiques. Par ailleurs, elle est en train de remplacer 572 autres engins par un nombre équivalent de missiles de croisière et *Pershing II* lancés depuis le sol. En 1983, à Montebello (Québec), des ministres de l'OTAN ont décidé de réduire encore davantage les stocks nucléaires en Europe, en retirant 1 400 autres armes.

Qu'en est-il dans ce cas des nouveaux systèmes d'armements (les missiles de croisière et *Pershing II*) et des programmes de modernisation des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France? Tout cela est-il vraiment nécessaire si l'OTAN peut se permettre de se débarrasser de certains systèmes? Il ne faut pas oublier que les Soviétiques mènent depuis des années un programme soutenu de modernisation de leurs forces et, qu'ils accroissent sans relâche ces dernières à tous les niveaux. C'est le déploiement par les Soviétiques du missile moderne SS-20 qui a incité Helmut Schmidt, alors Chancelier de l'Allemagne occidentale, à exhorter l'OTAN à prendre les mesures voulues pour garantir la crédibilité de ses forces de dissuasion et maintenir ses capacités de défense à un niveau comparable. Parallèlement, face à l'accroissement des systèmes soviétiques de défense aérienne, l'Alliance a dû perfectionner ses systèmes pour préserver la crédibilité de sa stratégie de dissuasion. En empêchant l'apparition d'un déséquilibre entre les forces des deux blocs, les programmes de modernisation contribuent énormément à la conduite de négociations raisonnables sur la limitation des armements. Pour ne prendre qu'un seul exemple, il est difficile de croire que l'Union soviétique aurait accepté en principe d'enlever ses missiles SS-20 d'Europe si l'OTAN n'avait pas déployé de nouvelles forces nucléaires à portée intermédiaire (INF). (On en vient à se demander pourquoi l'URSS avait placé des SS-20 à cet endroit, alors qu'à l'époque, l'OTAN ne possédait aucun système comparable.)

Mais les gestes unilatéraux ne suffisent pas. Les

négociations sur la limitation des armements nucléaires entre les États-Unis et l'Union soviétique sont essentielles si l'on veut en arriver à des réductions équilibrées. Des ententes négociées, équitables, et vérifiables sont nécessaires pour garantir aux deux blocs que leur sécurité n'est pas menacée. Le critère fondamental est celui de la stabilité stratégique. Dans ce processus, les négociateurs ne doivent pas perdre de vue la relation existant entre les forces classiques et les forces nucléaires; l'Ouest ne pourrait accepter qu'à la faveur des négociations, ses forces de dissuasion nucléaire soient ramenées à un niveau tel que le déséquilibre existant entre les forces classiques des deux alliances augmenterait la probabilité d'une guerre. Pour préserver la stabilité stratégique, il est donc essentiel, qu'en négociant les réductions de forces classiques, on tienne compte des disparités favorisant déjà l'Union soviétique.

Il va sans dire que les nations occidentales cherchent à renforcer leurs arsenaux classiques, mais c'est là une entreprise longue et coûteuse. Il ne faut pas oublier que d'importants facteurs démographiques entrent en jeu, notamment la diminution du taux de natalité en République fédérale d'Allemagne et les attentes du public en matière de bien-être social et de développement économique. La concurrence est acharnée, et les ressources, limitées. Il est certes tentant de penser que l'élimination des armes nucléaires vaudrait largement les sacrifices à consentir, mais les coûts sociaux resteraient-ils acceptables dans l'avenir prévisible?

## ET LE CANADA?

Qu'en est-il de l'expérience canadienne en Amérique du Nord? Coincé entre les deux grandes superpuissances, le pays serait profondément touché si les Soviétiques attaquaient le continent. Même si elles n'étaient dirigées que sur des objectifs américains, les armes nucléaires soviétiques placées à bord de missiles ou d'avions survoleraient le Canada et présenteraient pour lui une menace évidente, vu la proximité de ces objectifs. Le Canada ne peut pas rester indifférent à la menace qui pèse sur l'Amérique du Nord. Si, pour empêcher une attaque nucléaire, il faut brandir la menace convaincante de représailles nucléaires, alors il est essentiel de donner un avertissement dès que possible; le Canada apporte à cet égard une contribution importante dans le cadre de l'accord du NORAD qui le lie aux États-Unis.

Le Canada collabore avec les membres de l'Alliance qui possèdent des armes nucléaires, ou qui assument les risques et responsabilités inhérents à la présence, motivée par de bonnes raisons militaires, d'armes nucléaires sur leur territoire. Il n'y a aucune arme nucléaire sur le sol canadien, mais le pays fait en sorte

que les forces de dissuasion restent crédibles à tous les niveaux. Ainsi, il autorise les navires alliés porteurs d'armes nucléaires à mouiller dans ses ports. Dans un autre domaine, le Canada accepte que des missiles de croisière américains non armés soient mis à l'essai au-dessus de son territoire. Ainsi, le Canada renforce sa sécurité en assurant l'efficacité des forces nucléaires alliées de dissuasion, forces dont il dépend.

Que l'Union soviétique ait ou non des visées sur les territoires des nations occidentales, elle pourrait, si les forces nucléaires de dissuasion de l'OTAN n'existaient pas, tirer avantage de sa suprématie militaire pour poursuivre des objectifs politiques et menacer ainsi la liberté des pays occidentaux en cherchant à les intimider. En pareilles circonstances, les pays occidentaux pourraient-ils être certains que leurs valeurs sociales, économiques et politiques fondamentales ne seraient pas menacées?

Certains prétendent qu'il existe une sorte de parallélisme entre l'URSS et les États-Unis, puisque ce sont deux superpuissances ayant toutes deux la moralité propre à une superpuissance. On en vient ainsi à se demander si la relation entre l'Union soviétique et les pays du Pacte de Varsovie diffère fondamentalement de la relation existant entre les États-Unis, d'une part, et l'Europe occidentale et le Canada, d'autre part. Les alliés de l'OTAN sont-ils désavantagés à cause de la suprématie militaire des États-Unis au sein de l'Alliance? En fait, il existe une différence essentielle entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie. Il y a entre les États-Unis et leurs alliés européens et canadiens une relation historique fondée sur l'amitié, la confiance et le partage de valeurs démocratiques, ce qui n'est malheureusement pas le cas de la relation entre l'Union soviétique et les nations de l'Europe de l'Est. Ici encore, rappelons-nous les paroles du pape Jean-Paul II: la paix suppose respect mutuel, confiance et collaboration.

## ET L'AVENIR?

Comment pouvons-nous espérer vivre un jour dans un monde débarrassé de l'arme nucléaire alors que dans l'avenir prévisible, nous devons continuer à dépendre de la dissuasion nucléaire? En fait, il n'y a ici aucune contradiction. Le Canada oeuvre activement pour réunir les conditions qui permettront d'atteindre le but ultime, mais il n'est pas question d'y arriver du jour au lendemain. Un bouleversement de l'équilibre des forces, provoqué par la négociation d'accords inévitables sur la réduction des armes nucléaires, ne contribuerait en *rien* à faire de notre monde un milieu plus sûr. Il faut au contraire procéder avec prudence et par étapes, prendre en compte la structure globale des forces des deux blocs, et ne pas ignorer les tensions sous-jacentes entre l'Est et l'Ouest. Le facteur de "suspicion" est capital; il faut donner aux deux

adversaires le maximum de garanties pour les convaincre que les termes de toute entente seront effectivement respectés. C'est pourquoi l'adoption de mesures de vérification appropriées est essentielle à la limitation des armements, même si la négociation de telles mesures peut s'avérer très complexe.

En matière de limitation des armements, il est souvent facile de s'en tenir aux chiffres uniquement et d'oublier ainsi les objectifs: accroître la sécurité et la stabilité. Par exemple, la réduction du nombre total d'armes peut aboutir à une situation moins stable si l'on tient compte de la nature des forces résiduelles; dans l'équation de la limitation des armements, il est essentiel d'inclure le facteur que représente le pouvoir destructeur des systèmes et d'envisager dans quelle mesure ils peuvent, de par leur nature ou leur déploiement, favoriser la stabilité.

Hans Morgenthau a fait observer que les hommes ne se battent pas parce qu'ils sont armés, mais plutôt qu'ils s'arment parce qu'ils jugent nécessaire de se battre:

Enlevez-leur les armes, et ils se battraient aux poings ou alors, ils chercheraient de nouvelles armes pour se battre. La technologie de la guerre changerait, mais pas son incidence. On peut cependant faire valoir avec conviction que la menace d'une guerre nucléaire totale a certainement été le principal facteur qui a empêché le déclenchement d'un conflit généralisé à l'ère atomique. Si on levait cette menace en procédant à un désarmement nucléaire, on risquerait d'accroître le danger de la guerre, sans être certain pour autant que les belligérants, s'ils commençaient par employer des armes non nucléaires, ne finiraient pas par recourir aux armes atomiques.<sup>8</sup>

Telle est, paradoxalement, la paix nucléaire qui exige des deux superpuissances qu'elles s'efforcent de coopérer pour maintenir la stabilité stratégique par la limitation des armements; la rupture de cette stabilité les mettrait en danger, tout comme elle exposerait le reste du monde au pire péril.

Il va sans dire que la limitation des armements n'est qu'un des multiples aspects des relations Est-Ouest; parallèlement à ce processus, il faut accroître la confiance en résolvant les conflits et en abattant les barrières politiques, sociales et économiques. Dans son ouvrage intitulé *Le destin de la terre*, Jonathan Schell n'a qu'une seule solution à proposer: réinventer les relations politiques, réinventer le monde. Une telle solution est utopique, certes, mais il est possible d'améliorer les choses. C'est l'objectif dont la politique extérieure et la politique de défense du Canada visent à favoriser la réalisation.

La limitation des armements est un des aspects

essentiels de la politique du Canada en matière de sécurité, tout comme le sont ses efforts dans le domaine de la défense et le rôle qu'il joue dans le cadre des accords de sécurité collective. La dissuasion nucléaire contribue fondamentalement à la paix en Europe et en Amérique du Nord depuis des décennies. Nous ne pouvons nous détourner de la stratégie de la dissuasion, fondée sur les armes nucléaires, simplement parce qu'elle nous déplaît. Elle n'est certes pas la solution idéale, mais elle est préférable à la guerre elle-même, ou

au risque de perdre la paix et la liberté. Le Canada a toujours été disposé à assumer sa part de risques et de responsabilités liés aux ententes de sécurité collective, tout comme il a su tirer parti des avantages qu'elles comportent. Si le Canada et l'OTAN devait se désister, les risques que notre pays et l'ensemble des nations courraient alors seraient plus grands que ceux allant de pair avec le maintien de forces de dissuasion garantissant la stabilité.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1. E.F. Schumacher, *A Guide for the Perplexed*, Abacus Books, Londres, 1978, p. 40.
2. Albert Schweitzer, *My Life and Thought*, George Allen et Unwin, Londres, 1933, p. 180.
3. Hans J. Morgenthau, *Politics Among Nations*, Alfred A. Knopf, New York, 1966, p. 415.
4. Bernard W. Rogers, "Greater Flexibility for NATO's Flexible Response," *Strategic Review*, United States Strategic Institute, Washington, printemps 1983, p. 13.
5. John Nott, "The Morality of the Cost of Trident," *Peace and the Bomb*, The Coalition for Peace through Security, Londres, 1983, p. 55.
6. Graham Leonard, "The Morality of Nuclear Deterrence," *Peace and the Bomb*, The Coalition for Peace through Security, Londres, 1983, pp. 7-17.
7. The Harvard Nuclear Study Group, *Living with Nuclear Weapons*, Bantam Books, New York, 1983, p. 13.
8. Morgenthau, pp. 408-409.

## LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- Zbigniew Brzezinski, *Game Plan: A Geostrategic Framework for the conduct of the United States-Soviet Contest*, Atlantic Monthly Press, Boston, 1986.
- Paul Dibb, *The Soviet Union: The Incomplete Superpower*, Presses de l'Université de l'Illinois, Urbana, 1986.
- Joseph Nye fils, *Nuclear Ethics*, Free Press, New York, 1986.

M. Lorne Green est Directeur - Politique nucléaire et contrôle des armements, au ministère de la Défense nationale. M. Green a rédigé cet article par suite de la parution du document intitulé "Éviter la guerre à l'heure du péril nucléaire" (*Opinions* n° 2, ICPSI).

Les opinions exprimées dans l'exposé sont celles de l'auteur et elles n'engagent en rien l'Institut ni le Conseil.

Publication de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, prière d'écrire à l'Institut, au 307, rue Gilmour, Ottawa (Ontario) K2P 0P7.

*Also available in English.*

